

Séance ordinaire du 8 octobre 2019

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi huit octobre deux mille dix-neuf à neuf heures cinquante, à la salle Norbert-Brousseau de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs (partiellement), David Chabot, directeur par intérim du Bureau de la mairie (partiellement), Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

---

#### **CE-2019-11-66**

##### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 8 octobre 2019.

---

#### **CE-2019-11-67**

##### **Approbation du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2019**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

---

#### **CE-2019-11-68**

##### **Modification de la résolution CE-2019-00-97 « Aide financière à la Maison de la famille Rive-Sud »**

Il est résolu de modifier la résolution CE-2019-00-97 « Aide financière à la Maison de la famille Rive-Sud » par le remplacement, à l'alinéa, du montant de « 1 000 \$ » par le montant de « 1 500 \$ ».

---

**CE-2019-11-69****Appui à la campagne de sensibilisation *Municipalité alliée contre la violence conjugale* et proclamation de la Ville de Lévis à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale**

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'appuyer la campagne de sensibilisation *Municipalité alliée contre la violence conjugale* et de proclamer la Ville de Lévis *Municipalité alliée contre la violence conjugale*;
- de transmettre copie de la présente résolution à l'organisme La Jonction Pour Elle inc., une maison d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

---

**CE-2019-11-70****Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2019**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-242](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2019, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à la prochaine séance du conseil de la Ville.

---

**CE-2019-11-71****Demande de dispense au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et avenant à l'entente de services à intervenir avec La société vie, intégration, apprentissage pour handicapés V.I.A. inc.**

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2019-007-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'autoriser la Direction de l'environnement à présenter au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, conjointement avec les municipalités régionales de comtés de Bellechasse et de la Nouvelle-Beauce, une demande de dispense afin d'obtenir l'autorisation de modifier de gré à gré un élément essentiel à un contrat existant, conformément à l'article 573.3.1 de la *Loi sur les cités et villes*, soit le contrat de gré à gré et sans processus d'appel d'offres intervenu avec La société vie, intégration, apprentissage pour handicapés V.I.A. inc., concernant la gestion des matières recyclables collectées sur les territoires visés;
- conditionnellement à l'obtention de l'autorisation de ce ministère, de conclure l'avenant à l'entente de services à intervenir avec La société vie, intégration, apprentissage pour handicapés V.I.A. inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision ENV-MR-2019-007-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour

donner plein effet à la présente résolution.

---

#### **CE-2019-11-72**

##### **Entente à intervenir avec la Société de l'assurance automobile du Québec concernant la communication de renseignements au moyen du système de reconnaissance des plaques d'immatriculations**

[Document d'aide à la décision POL-2019-015](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente à intervenir avec la Société de l'assurance automobile du Québec, concernant la communication de renseignements au moyen du système de reconnaissance des plaques d'immatriculations, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision POL-2019-015, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

#### **CE-2019-11-73**

##### **Participation financière de la Ville au projet d'agrandissement de la salle de spectacle du Vieux bureau de poste et dépôt de demandes de subventions**

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2019-018](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de réaliser le projet d'agrandissement de la salle de spectacle du Vieux bureau de poste et de confirmer la participation financière de la Ville au projet au montant de 1 834 000 \$, soit le tiers des coûts du projet, conditionnellement à l'obtention des subventions des gouvernements du Québec et du Canada pour une participation financière respective égale ou supérieure à 33 % du coût du projet, étant donné que l'obtention des aides gouvernementales confirmées couvrant 66 % des coûts de réalisation du projet est une condition à l'engagement de la Ville à réaliser ce projet.

Il est également résolu d'autoriser la chef du Service des arts et de la culture de la Direction de la vie communautaire à déposer des demandes de subventions dans le cadre des programmes *Aide aux immobilisations* du ministère de la Culture et des Communications et *Fonds du Canada pour les espaces culturels* du ministère du Patrimoine canadien pour la réalisation de ce projet, ainsi qu'à présenter une demande d'autorisation après du ministère du Conseil exécutif conformément à la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*.

---

#### **CE-2019-11-74**

##### **Convention à intervenir avec le ministère de la Culture et des Communications concernant le versement d'une aide financière dans le cadre du programme *Aide aux projets-Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2019-2020***

[Document d'aide à la décision DVC-BIB-2019-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure la convention à intervenir avec le ministère de la Culture et des Communications concernant le versement d'une aide financière dans le cadre du programme *Aide aux projets-Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2019-2020*, telle qu'elle est annexée à la fiche de décision DVC-BIB-2019-007, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

**CE-2019-11-75****Règlement modifiant le Règlement RV-2004-01-82 sur la création d'une réserve financière pour les opérations de déneigement**

[Document d'aide à la décision FIN-2019-021](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2004-01-82 concernant la création d'une réserve financière pour les opérations de déneigement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-2019-021. Ce règlement a pour objet de porter le montant projeté de la réserve financière de 1 000 000 \$ à 5 000 000 \$.

---

**CE-2019-11-76****Règlement modifiant le Règlement RV-2004-01-97 sur la création d'une réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance**

[Document d'aide à la décision FIN-2019-024](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2004-01-97 concernant la création d'une réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-2019-024. Ce règlement a pour objet de porter le montant projeté de la réserve financière de 250 000 \$ à 500 000 \$.

---

**CE-2019-11-77****Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 23 août 2019**

[Document d'aide à la décision FIN-2019-028](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 23 août 2019, est déposé, à titre d'information.

---

**CE-2019-11-78****Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 16 août au 11 septembre 2019**

[Document d'aide à la décision FIN-2019-029](#)

La liste des déboursés pour la période du 16 août au 11 septembre 2019, est déposée, à titre d'information.

---

**CE-2019-11-79****Dépôt de la liste des amendements budgétaires numéros 169 à 211, traités entre le 16 août et le 11 septembre 2019**

[Document d'aide à la décision FIN-2019-030](#)

La liste des amendements budgétaires portant les numéros 169 à 211, traités entre le 16 août et le 11 septembre 2019, est déposée, à titre d'information.

---

**CE-2019-11-80****Fermeture de la rue Gagnon située sur une partie des lots 5 265 882 et 5 265 883 du cadastre du Québec (secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision URBA-2019-141](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter la fermeture de la rue Gagnon située sur une partie des lots 5 265 882 et 5 265 883 du cadastre du Québec (secteur Lévis).

---

**CE-2019-11-81****Modification du toponyme de l'immeuble situé au 10, rue Giguère (secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision URBA-2019-147](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville de modifier le toponyme de l'immeuble situé au 10, rue Giguère (secteur Lévis), où loge l'organisme la Maison des aînés de Lévis, et de lui attribuer en conséquence le toponyme de Centre communautaire de la Maison des aînés de Lévis.

---

**CE-2019-11-82****Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage H1 habitation unifamiliale dans la zone P2101, rue Saint-Laurent, secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-154](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-154. Ce projet de règlement a pour objet d'ajouter l'usage H1 habitation unifamiliale dans la zone P2101.

---

**CE-2019-11-83****Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone C1670 et agrandissement de la zone C1660 à proximité de l'avenue Taniata et du chemin de fer, secteur Saint-Jean-Chrysostome)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-159](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-159. Ce projet de règlement a pour objet :

- de créer la zone C1670 à même une partie des zones M1706 et C1660 et de prévoir les usages autorisés et les normes applicables à ces usages;
  - d'agrandir la zone C1660 à même une partie de la zone M1706.
-

**CE-2019-11-84**

**Adoption du Second projet de règlement RV-2019-19-49 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (retrait des classes d'usages C116, H1, H4, H7, H8, H9, H11, H12 et P1 dans la zone H2569 et, dans cette même zone, modification pour les classes d'usage H10, du nombre de logements minimal et maximal, de la densité nette minimale et de la hauteur maximale des bâtiments, rue Mozart, secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-170](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2019-19-49 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-06-20.

---

**CE-2019-11-85**

**Adoption du Second projet de règlement RV-2019-19-47 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages C1 commerce et service sensible au transport en commun dans la zone C1308 située en bordure du boulevard Guillaume-Couture près de la rue Dumais, secteur Saint-Romuald)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-185](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2019-19-47 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-06-18.

---

**CE-2019-11-86**

**Entente à intervenir avec Constructions Léandre Demers inc. pour la réalisation de travaux municipaux sur la rue des Rainettes (secteur Saint-Romuald), acquisition des lots 5 399 465 et 6 220 555 du cadastre du Québec et confirmation relative à l'utilisation de ces lots**

[Document d'aide à la décision BP-2019-020](#)

Il est résolu de conclure l'entente à intervenir avec Constructions Léandre Demers inc. pour la réalisation de travaux municipaux sur la rue des Rainettes (secteur Saint-Romuald), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision BP-2019-020, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets, à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de cette fiche de prise de décision à intervenir avec ce promoteur soit acceptée par la Ville, il est également résolu d'acquérir à titre gratuit les lots 5 399 465 et 6 220 555 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Constructions Léandre Demers inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter l'ouverture de la rue sur ces lots, conditionnellement à leur acquisition.

---

**CE-2019-11-87****Attribution de contrats pour la fourniture et la livraison de chlorure de sodium (sel de déglacage) pour la saison 2019-2020**

[Document d'aide à la décision APP-2019-135](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer les contrats pour la fourniture et la livraison de chlorure de sodium (sel de déglacage) pour la saison 2019-2020 (appel d'offres de la Ville de Québec 61243), à Compass minerals Canada corp. de la façon suivante :

- lot 8, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 393 720 \$, avant TPS et TVQ;
- lot 9, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 492 150 \$, avant TPS et TVQ;
- lot 10, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 689 010 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission.

---

**CE-2019-11-88****Financement de la dépense additionnelle pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection des filtres et le remplacement du système d'ozonation de l'usine de traitement de l'eau potable du secteur Saint-Romuald et attribution de contrat**

[Document d'aide à la décision APP-2019-138](#)

Il est résolu :

- de financer la dépense additionnelle relative à la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection des filtres et le remplacement du système d'ozonation de l'usine de traitement de l'eau potable du secteur Saint-Romuald au montant maximal de 21 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-57;
  - d'attribuer le contrat pour la fourniture de ces services professionnels (appel d'offres 2019-55-76), à Tech QI inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 232 875 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.
- 

**CE-2019-11-89****Modification du contrat pour les travaux de pavage et de resurfaçage**

[Document d'aide à la décision APP-2019-139](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour les travaux de pavage et de resurfaçage (appel d'offres 2017-50-84), attribué par la résolution CV-2017-08-76, au montant de 157 000 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2019-139, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à cette fiche de prise de décision.

---

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

---

**CE-2019-11-90****Financement de la dépense relative à l'achat de quatre souffleuses pour le Service des travaux publics de la Direction des infrastructures, vente de souffleuse et affectation du fruit de la vente**

[Document d'aide à la décision INF-EM-2019-010](#)

Il est résolu :

- de financer la dépense relative à l'achat de quatre souffleuses pour le Service des travaux publics de la Direction des infrastructures au montant maximal de 756 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-03;
- de vendre les quatre souffleuses Vohl au soumissionnaire du dernier appel d'offres ou de les vendre à Vohl, selon la plus avantageuse des deux options pour la Ville et d'affecter le montant de la vente au service de la dette.

---

**CE-2019-11-91*****Bourses aux athlètes ambassadeurs de Lévis***

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2019-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter les recommandations du comité d'évaluation relativement aux *Bourses aux athlètes ambassadeurs de Lévis*.

---

**CE-2019-11-92****Levée de la séance**

La séance est levée à 11 h 55.

---

Gilles Lehouillier, président  
du comité exécutif

---

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif

---